

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



STATION THERMALE CLASSEE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du Jeudi 5 Mars 2020 à 18 h à la Mairie de Barbazan

Présents : Mmes STRADERE Michelle, ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine,

Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard.

Absents: BRUNA Roger et VALLE Anthony.

1 – Compte de gestion 2019-compte administratif 2019

Les comptes de la commune présentent un excédent de 64.71 €

| | |
|----------------------------|--------------|
| Dépenses de fonctionnement | 330 982.86 € |
| Recettes de fonctionnement | 393 499.06 € |
| Dépenses d'investissement | 62 132.43 € |
| Recettes d'investissement | 62 197.14 € |

Vote du compte administratif. Pour à l'unanimité, pas de contre, pas d'abstention.

Vote du compte de gestion. Pour à l'unanimité, pas de contre, pas d'abstention.

2 – Affectation de résultat

Vote pour à l'unanimité. Pas de contre, pas d'abstention.

3 – Vente des terrains Avenue de Pradaoux

Madame le Maire expose au conseil municipal que les terrains situés Avenue de Pradaoux section A n° 1238 et A n°1239 vont être vendus à Monsieur David BOUDAILLE et Madame LEROY Hélène. Ces derniers ont déposé une lettre d'intention d'achat.

Elle rappelle le tarif du mètre ² constructible : 13.50€ et le tarif du mètre ² non constructible : 0.50€.

Pour cela, il est nécessaire de signer le sous seing privé chez un notaire.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- décide de vendre le terrain constructible à 13.50€ le m² (soit 20884€)
- décide de vendre le terrain non constructible à 0.50€ le m² (soit 1300€)
- autorise Madame le Maire à signer le sous seing privé.

Vote à l'unanimité.

4 – Demande de subventions pour achat de barrières de sécurité trottoirs Route de Luscan

Madame le Maire informe de la nécessité d'installer des barrières de sécurité sur les nouveaux trottoirs de la Route de Luscan RD33 L.

Le devis de la société Comat et Valco est proposé pour 25 barrières main courante :

- 1880€ HT soit 2256€ TTC

Un dossier de demande de subvention sera déposé au Conseil Départemental. Le plan de financement sera le suivant :

- 40% au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

- 60% resteront à la charge de la commune de Barbazan.

Vote à l'unanimité.

5 – Questions diverses

A – Bois des platanes des Thermes : Les inscriptions sont closes. Le cubage se fera à la fin de la coupe afin d'attribuer à chacun le nombre de stères disponibles.

B – L'association Amicale des Parents d'Elèves a désormais son siège social à la Mairie de Barbazan.

C – Dégâts de la tempête du 2 mars 2020

Le portail de la gendarmerie a été arraché. Les travaux devront être réalisés rapidement.

La toiture de l'appartement La Mourède a également été touchée.

Quelques autres petits incidents ont été causés sur les bâtiments communaux.

Des devis sont en cours. Une déclaration sera faire auprès de l'assurance.

D – Suite à l'éboulement du chemin VTT au lac, les travaux seront rapidement réalisés, et le financement sera assuré.

E - Plusieurs devis sont présentés pour les travaux dans la salle de bain de l'appartement de La Mourède.

- CHAUFFEO : 2712.59€ HT soit 3255.11€ TTC

- MONTES BATI SERVICES : 2707.81€ HT soit 3249.37€ TTC

Le devis de l'entreprise Montès est retenu.

Vote à l'unanimité.

